

LE PUBLICISTE.

DECADI 30 Fructidor, an VI.

16 Sep 1798



Nouvelles de Rastadt — Débarquement des Français en Irlande avec une quantité d'armes et de munitions. — Rapport officiel envoyé à la compagnie des Indes, sur l'arrivée de Buonaparte à Alexandrie. — Camp de troupes françaises formé sur la rive droite, entre la Lahn et la Nidda. — Prochaine arrivée à Paris du ministre plénipotentiaire du Portugal.

A L L E M A G N E.

Du Rastadt, le 25 fructidor.

La députation de l'Empire a tenu sa soixante-quatrième séance dans laquelle elle a délibéré sur la dernière communication française. Les votes ont été en général pour accorder aux ministres français l'isle Saint-Pierre, qu'ils demandent, mais pour insister sur la cession de Cassel & de Kell à l'Empire germanique.

Les plénipotentiaires impériaux donneront, le 24 du courant, un grand festin à cause de la fête de l'empereur. On a déjà de magnifiques préparatifs. Il y aura dîner, souper, bal, feu d'artifice & illumination.

Hier, 24 fructidor, la députation de l'Empire a arrêté le nouveau *conclusum* par lequel elle cède l'isle de Peter-Island; mais à condition que Cassel & Kell seront rendus. Elle insiste de nouveau sur la nécessité de retirer les troupes françaises de la rive droite, & de débloquent Ehrenbreitstein.

Extrait d'une lettre de Hambourg, du 15 fructidor.

M. Archenholz, écrivain allemand, connu par divers ouvrages, dont quelques-uns sont traduits en français, publie tous les mois un journal intitulé *Minerva*, qui a eu du succès en Allemagne. Dans le cahier de messidor dernier, on trouve une lettre dont nous allons donner la traduction; elle est écrite par un allemand qui est établi depuis quelques tems dans les Etats-Unis. Elle pourra servir à faire connoître l'esprit qui domine dans la république américaine & le caractère général de ses habitans. Dans ce moment où, malgré les démarches pacifiques & amicales du directoire de France, le gouvernement fédéral se porte à des mesures hostiles, il importe de bien connoître les dispositions & les moyens de cette nation qui semble provoquer une rupture, dont il est impossible qu'elle retire aucun avantage. Jamais un peuple n'a eu plus besoin de la paix pour consolider son nouveau gouvernement, pour former un esprit public qui manque, & favoriser le développement de ce mouvement d'industrie qui a déjà fait chez lui de si grands progrès, depuis la conquête de son indépendance.

Mais écoutons le voyageur allemand :
Je me trouverois bien heureux si je pouvois revenir en Europe, avec les débris de ma fortune, & quitter pour jamais ce purgatoire où je suis venu pour mes péchés. Le pis est qu'en même tems que l'argent devient chaque jour plus rare dans ce pays, la cherté y est toujours extrême, & augmenté même.

D'un autre côté, l'indifférence pour les sciences &

les lettres me paroît s'accroître sensiblement. Vous savez que dans le tems où vous étiez à Philadelphie, je fis annoncer dans les papiers publics un cours de mathématiques & de science militaire que je me proposois de faire. Vous vous rappelez qu'il ne se présenta personne pour y souscrire. Mais lorsque j'annonçai ensuite, par plaisanterie, que j'avois de la grosse toile à vendre, ma maison regorgea de monde. Je vous assure que rien n'est encore changé de ce que vous avez vu.

Il est remarquable que dans un pays qui compte quatre millions d'habitans, on ne trouve pas aujourd'hui un seul écrivain distingué, si l'on excepte Jefferson; car on ne comptera pas dans ce rang les déclamateurs Imlay & Bartram. Il est aisé de s'apercevoir que les Américains rétrogradent à pas de géants dans la moralité & la culture de l'esprit.

« Aussi il paroît très-certain qu'ils retomberont bientôt sous le despotisme de l'Angleterre, s'ils conservent leur constitution actuelle ».

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 11 fructidor.

On croit ici que c'est le général Killemaine lui-même qui commande les troupes françaises débarquées en Irlande, et on assure qu'il a fait aussitôt offrir des armes aux paysans, & que nombre d'entre eux les ont acceptées. Killemaine est né irlandais, et son vrai nom est Jennings. Les troupes chargées de marcher contre les françois, sont sur des points très-éloignés. On craint que les insurgés des comtés voisins n'aient le tems de se joindre à eux. Le lord Cornwallis a pris sur-le-champ la résolution de se rendre à Carrick, dans le comté de Leitrim, pour se mettre à la tête des troupes. Le général Lake s'est mis en marche par Galloway.

Les français débarqués ont dit qu'ils attendoient une division de l'armée navale de Brest, avec une trentaine de transports. On suppose ici qu'elle aura été interceptée. (Non. Mais elle a fait de vains efforts pour sortir. Le mauvais temps et la présence d'un ennemi supérieur devant Brest l'en ont empêché.) D'un autre côté, on a répandu le bruit en Irlande que 5 mille hommes avoient été débarqués sur différents points, entre autres dans la baye de Sligo, à 10 lieues de Killala; et à Longhswilly, à 30 lieues de Sligo. Si cette nouvelle se confirmoit, il faudroit croire que le projet des français est de diviser les forces royales, afin de fournir aux irlandais-unis l'occasion de remuer.

On prétend qu'à leur arrivée à Killala, les Français

s'y sont fortifiés, & qu'ils ont arboré aussi-tôt le drapeau national irlandais.

Un coup de tonnerre a fait sauter le vaisseau de la compagnie des Indes, la *Royale-Charlotte*, qui étoit à Guinée. Elle avoit à bord 500 barils de poudre chargés pour le Cap de Bonne-Espérance. L'équipage de 140 personnes a péri en entier.

Le rapport, qui a été envoyé le 6 thermidor à la compagnie des Indes par son agent à Constantinople, & par M. Smith au lord Grenville, a été envoyé officiellement à notre cabinet par M. le baron de Thugut. Ces détails sont parfaitement conformes, & annoncent une circonstance que l'on ignoreoit jusqu'à présent, mais affirmée par le capitaine du port d'Alexandrie, qui a porté à Constantinople la nouvelle de l'arrivée de Buonaparte. Il dit qu'une frégate française arriva le 16 messidor & demanda à parler au consul de sa nation, qui en ayant obtenu la permission, se rendit à bord. Dès qu'il fut revenu à terre, la frégate repartit. Le lendemain, quatorze vaisseaux portant pavillon anglais parurent devant Alexandrie, demanderent aussi le consul anglais, & remirent à la voile dès que la conférence fut finie.

Enfin deux jours après, entra la flotte française de plus de 300 voiles & plusieurs vaisseaux de ligne dont le nombre n'a pu être déterminé. Ces faits n'ont pas d'abord été communiqués au public, parce qu'ils ont paru mériter peu de croyance. On n'a pas pu concevoir comment l'amiral Nelson est arrivé à Alexandrie, deux jours avant Buonaparte, sans l'avoir rencontré dans une mer aussi resserrée & faisant la même course. On ne voit pas d'ailleurs pourquoi il en seroit parti si précipitamment. Nous répondons d'abord, dit le *Courrier de Londres*, que ce fait est aussi croyable que l'arrivée de Buonaparte, puis qu'il est fondé sur la même autorité. Ici même, l'autorité du capitaine du port est d'un grand poids, puisque les allées & venues des consuls n'ont pu se faire sans son concours. On ne peut pas dire que la crainte lui eût troublé déjà la vue.

Quant à l'amiral Nelson, nous apprenons par les pilotes qui lui ont fait passer le détroit de Messine, qu'il étoit au cap Passaro le 3 messidor. De cette époque au 16, on compte 13 jours, c'est autant & plus qu'il n'en faut pour arriver avec un vent frais; d'autant plus qu'il connoissoit la destination de la flotte française. Il ne l'a pas rencontrée, parce qu'elle a dirigé sur Candie où étoit le rendez-vous des transports partis depuis quelques jours avant; il l'a dépassée vraisemblablement, pendant qu'elle étoit devant cette île. Ainsi ils n'ont pas suivi la même direction. D'ailleurs, la Méditerranée n'est pas si resserrée qu'elle n'ait encore environ 90 lieues dans cet endroit. L'amiral Nelson est reparti sur-le-champ d'Alexandrie, parce qu'ayant su par le consul anglais que la flotte de Buonaparte n'avoit pas paru, & que la veille une frégate française avoit remis à la voile, après avoir parlé au consul français, il a jugé que cette frégate étoit venue avertir que toute la flotte s'étoit rendue à Alexandrie, qui étoit un autre point de sa destination. En conséquence, il a cru ne devoir pas perdre de tems pour tâcher de l'attendre. Voilà comment trop de prévoyance fait quelquefois manquer son but.

Note du rédacteur. — Nelson est sans doute revenu une seconde fois. C'est dans l'intervalle de son voyage que notre flotte a débarqué nos troupes à Alexandrie; & c'est à son retour que l'amiral anglais l'aura attaquée, comme

nous l'avons dit hier, d'après le journal officiel. Il est en conséquence probable qu'on s'étoit trompé, en publiant il y a quelques semaines, que Nelson avoit relâché à Syracuse & à Augusta. Dès cette époque, quelques personnes avoient pensé (mais nous n'avions pas cru devoir publier cette conjecture) que ladite flotte n'étoit point celle de Nelson, mais un renfort de quelques vaisseaux que lui envoyoit l'amiral Saint-Vincent; ou tout simplement la petite escadre portugaise qui avoit paru devant Naples.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 26 fructidor.

La plus grande partie de l'armée républicaine, assemblée vers le Bas-Rhin, est déjà campée & cantonnée sur la rive droite entre la Lahn & la Nidda, où elle est prête à entrer de nouveau en campagne, si la rupture avoit lieu. Cette armée formidable est encore renforcée tous les jours par des demi-brigades arrivant de l'intérieur, & de la ci-devant Belgique. La cavalerie est sur-tout parfaitement montée.

Le général Joubert passe en revue toutes les troupes sur la rive droite. Il est accompagné par le général Monnier, chef de l'état-major, & par beaucoup d'autres officiers expérimentés.

Notre résident en Bavière, le citoyen Alquier, est arrivé à Munich où il a reçu l'accueil le plus distingué. On croit qu'il aura beaucoup d'influence à cette cour.

Malgré la marche lente des négociations de Rastadt, on compte à présent sur une paix prochaine. L'autriche paraît craindre d'être la dupe de Pitt & de Paul, ou plutôt d'un ministre Besborodko, qui, vendu à l'Angleterre, dirige toute la politique extérieure du cabinet de Pétersbourg.

Quelques envoyés allemands ont passé par notre ville pour se rendre à Paris. Ils vont y régler les intérêts de leurs maîtres & tâcher d'obtenir des avantages dans le plan de sécularisations qui auront lieu.

Du 27. — Votre correspondant de Rastadt a peint avec autant de talent que de vérité, plusieurs des figures qui passent à travers la lanterne magique de cette ville, qu'on nomme le *café du congrès*. J'ai été à même d'observer de près les personnages influens, & les renseignements donnés m'ont paru bons. Parmi les autres plénipotentiaires, quelques-uns sont trop jeunes pour avoir déjà de la physionomie; les autres n'en auront jamais, & d'autres ont vieilli & n'ont acquis aucun caractère. Je suppléerai aussi pour mon compte à ce qu'il ne vous aura pas dit, & je serai un peu moins louangeur que lui.

Le premier qui vient sous mon crayon, est le comte de Walpolt-Bassenheim. La renommée exagère peut-être, mais ce comte d'Empire passe pour un des hommes les plus immoraux de l'Allemagne.

Vieillard, caduc par d'autres causes que le nombre des années, il n'a marqué sa carrière que par les goûts les plus dépravés & par tous les vices de l'opulence oisive. Il emploie les débris de son ancienne fortune à tâcher de rallumer des feux que l'âge a éteints, & ce qu'il n'emploie pas à cet usage, il va le répandre, quand sa santé lui permet de sortir, sur le tapis rouge & noir d'un trentième & un. Il ne représente à Rastadt que lui-même, heureusement pour les autres.

De Brst, le 23 fructidor.

Le vice-amiral Lelarge & le contre-amiral Delmotte sont partis pour l'Orient, avec les chefs de division & le commissaire de marine qui composoient la cour marine.

giale maritime, pour reprendre l'instruction de la procédure relative à l'incendie du vaisseau le *Quatorze Juillet*. D'après la loi récemment rendue, cette cour sera telle qu'elle avoit été organisée.

Le 20 de ce mois, à la pointe du jour, un corsaire anglais avoit amariné à la vue d'Audierne quatre transports sortis de Pennemarck. Aussi-tôt les soldats & canonniers de la garnison, commandés par deux officiers & conduits par l'enseigne de vaisseau Ricard, inspecteur des signaux, se sont embarqués sur un chasse-marée qu'ils avoient armé d'une pièce de campagne de 4, ont donné la chasse au corsaire jusqu'à sept lieues au large, ont repris l'un des transports, & n'ont renoncé aux autres qu'à l'approche de deux frégates ennemies. Ils sont rentrés avec leur prise à Audierne, à dix heures du soir.

DE PARIS, le 29 fructidor.

C'est dans la rade, même des Béquiers, à côté d'Alexandrie, que l'amiral Nelson a attaqué notre escadre. Plusieurs de nos vaisseaux étoient à l'ancre. Jamais on n'a déployé, de part et d'autre, une valeur et un acharnement plus extraordinaires. On a combattu jusques dans le port même.

On craint qu'une partie des bâtimens du convoi n'ait aussi été endommagée. Mais du moins les troupes étoient toutes débarquées.

Le vice-amiral Bruyeis, et plusieurs capitaines de vaisseaux sont, dit-on, morts.

Le vaisseau amiral qui a brûlé pendant l'action, s'appeloit l'*Orient*, et avoit porté Buonaparte en Egypte. Il étoit de 110 canons.

Ces tristes nouvelles sont venues par Constantinople. Elles sont en partie compensées par nos triomphes en Egypte, et par la conquête d'une grande étendue de terrain dans ce pays. La résistance des beys n'a pas été longue. Ils ont été en un instant battus et dispersés avec leurs mammelucs.

— Rewbel n'est pas encore arrivé, comme on l'a dit. Il est allé passer quelques jours dans ses anciens foyers; au sein de sa famille.

— Le plénipotentiaire de Portugal étoit à Bayonne le 25 fructidor. Il vient à petites journées, parce qu'il se porte assez mal.

— On prétend que le prince Repnin, pour seconder les vues de l'Angleterre et porter l'empereur aux mesures hostiles, lui promet cent mille russes qui seroient à la solde du cabinet de Saint-James. Ces cent mille russes voyageroient peut-être aussi vite que tous ceux que Catherine a si souvent mis en campagne.

— Comme la récolte a été en général fort abondante, le directoire est entouré, en ce moment, de solliciteurs qui demandent la faculté d'exporter des bleds à l'étranger, et sur-tout en Hollande où on en manque. Ces permissions ne s'accordent qu'avec beaucoup de réserve et à certaines conditions propres à en prévenir les inconveniens.

— Le directoire a chargé le citoyen Amelot, ancien administrateur de la caisse de l'extraordinaire, d'une mission importante en Italie. Il part demain.

— En disant que la citoyenne Visconti resteroit à Paris, en cas que son époux se rendit, comme on le dit, à l'ambassade de Rome, nous n'avons nullement entendu la blâmer: nous avons seulement rapporté un bruit qui paroit fondé.

On donne au reste à son séjour ici un motif fort respectable, puisqu'on annonce qu'elle y demeure pour surveiller elle-même l'éducation de deux enfans qu'elle a placés ici chez un instituteur français, et pour ne pas se séparer d'eux.

— Le marquis de Silva avoit été nommé par le roi de Naples, son ministre à Milan. Le directoire cisalpin lui a refusé les passe-ports nécessaires pour aller à son poste; & sa cour lui a ensuite défendu de s'y rendre.

— Suivant une lettre particulière de Londres, arrivée par Dunkerque, en date du 20 fructidor, c'est-à-dire, 14 jours après le débarquement, nos troupes avoient pris en Irlande 26 pièces de canon aux anglais.

— Le général Merlin & les autres citoyens accusés d'avoir favorisé le ravitaillement d'Ehrenbreitstein, ne seront point remis en jugement, comme on l'a dit, quoique le conseil de révision ait annullé la première procédure.

On remarque à cet égard que la loi n'a pas établi les appels en rescision au préjudice de ceux qui sont acquittés, mais pour le plus grand avantage de ceux qui auroient pu avoir été injustement condamnés.

— C'étoient encore des bravades qu'étoit venu apporter le dernier parlementaire anglais, qui s'est présenté au Havre. Il demandoit qu'on fit sortir une des frégates pour se mesurer avec le *Jason*, & promettoit de ne combattre qu'à forces égales.

On a déclaré que la perfidie anglaise étoit trop connue, pour qu'on voulût s'y fier, & que si on revenoit désormais avec une mission aussi ridicule, on répondroit à coups de canon.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 29 fructidor.

Un membre propose un projet de résolution tendant à ouvrir, pour l'an 7, un crédit de 40 millions au ministre de l'intérieur.

Le conseil ordonne l'impression.

Aubert annonce que la commission chargée d'examiner la proposition faite hier par Delbrol d'exempter du droit qui sera perçu aux entrées de Paris sur certaines denrées, celles qui ne font qu'y passer, a trouvé cette exemption de toute justice; en conséquence, le rapporteur propose au conseil de la consacrer par un article additionnel à la résolution.

Cet article additionnel est adopté.

Grandmaison rappelle son observation qui tend à donner à l'administration centrale du département de Paris, la nomination aux places des préposés à la perception des droits dont il s'agit.

Fabre dit qu'on a laissé cette nomination au directoire exécutif, parce qu'il placera par ce moyen un grand nombre de militaires.

Une première épreuve sur l'amendement est faite & douteuse.

Crochon prend la parole; il regarde comme dangereux de laisser au département de la Seine la nomination à sept ou huit cent places.

Quelques murmures s'élèvent.

Une nouvelle épreuve est faite, après quelques débats; elle est encore douteuse.

Briot croit que le conseil sera d'accord, s'il décide d'a-

bord que les places en question seront données exclusivement aux militaires ; il croit même qu'il faut expliquer positivement cette clause, sans quoi des gens qui ne sont pas militaires seront nommés comme à la perception du droit de passe.

Fabre pense qu'il faut dire seulement, que ces places seront données aux militaires de préférence.

Cet amendement est ainsi adopté.

Berenger prétend alors, qu'il faut laisser la nomination au directoire, qui connoît mieux que l'administration centrale, la moralité & la capacité des militaires.

Plusieurs membres répondent à Berenger. Lucien Buonaparte soutient qu'il faut laisser la nomination à l'administration centrale, parce que le directoire est là pour la surveiller. Si au contraire les nominations se font dans les bureaux, qui surveillera ?

Après quelques débats, deux nouvelles épreuves sont faites ; le président annonce que l'amendement est rejeté. Des réclamations s'élèvent ; on demande l'appel nominal. Un membre représente que le bureau qui juge des épreuves n'est pas complet ; le président y appelle deux anciens secrétaires,

L'épreuve se renouvelle.

Le président déclare qu'un secrétaire trouve que l'amendement est adopté, & trois, qu'il y a du doute. (On murmure).

Je ne conçois pas, dit Blin, qu'on ait pu trouver du doute dans cette épreuve ; mais pour que tout cela finisse, je demande l'appel nominal.

La demande est fortement appuyée.

Comme il est tard, Savary propose de recueillir les votes par série.

Le président lit l'article du règlement sur la manière de recueillir les votes par série, comme quand on nomme le bureau.

Boulay (du Morbihan) dit, qu'il s'agit d'une décision plus importante que la nomination du bureau, & comme c'est une nouveauté qu'on propose, il demande qu'on lise la constitution.

Blin la lit ; et comme elle porte qu'en cas de doute on procédera à l'appel nominal, mais que les votes seront secrets, l'opinant demande qu'on procède comme on a toujours fait jusqu'ici.

L'appel nominal a lieu et l'amendement qui donne les nominations à l'administration centrale est adopté.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence du citoyen LALOR

Séance du 29 fructidor.

Sur le rapport de deux membres, le conseil approuve successivement deux résolutions, l'une du 6 fructidor, qui réunit la commune de Vieil-Moulin à celle du Grand-Sennecey, département de Saône & Loire.

La seconde, du 14, maintient le citoyen J. B. Fayolle, dans les fonctions de juge du tribunal civil du département de la Creuze.

On donne lecture du message du directoire, qui annonce la descente des Français en Egypte.

Lemercier prend la parole, pour payer un tribut d'éloges à cette brave armée. Le Nil qui l'appelloit, dit-il, verra

bientôt les descendans de ces Egyptiens, les créateurs des sciences, vengés du joug tyrannique auquel ils sont assujettis & des brigandages qu'exercent sur eux de farouches & avides usurpateurs ; déjà l'autorité de ceux-ci est en partie détruite. Nous avons reconquis une partie du pouvoir que la Porte avoit perdu dans ces contrées. Nos concitoyens établis en Egypte, ont vu punir les outrages & les exactions auxquelles ils avoient été en proie sous le gouvernement des Beys. Cette expédition, projetée par le génie, confiée au talent & au courage, s'accomplira entièrement : nous devons y compter, quand nous savons qu'elle est remise aux mains qui surent triompher, en peu de jours, de ce boulevard qui avoit si long-tems bravé toutes les forces de Soliman, & qui loin de s'endormir dans leur nouvelle conquête, comme les Carthaginois à Capoue, ont vogué vers les lieux que le Nil enrichit de ses ondes. Leurs premiers succès en Afrique, garantissent déjà de nouvelles voies au commerce & la liberté d'une partie des mers.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution d'hier, qui déclare que l'armée française, en Egypte, a bien mérité de la patrie.

Il reçoit & approuve aussi une résolution du 27 fructidor, qui suspend jusqu'au premier nivôse prochain, la vente des biens nationaux, autres que les usines, maisons & bâtimens d'habitation & non dépendans de fonds de terre.

Sur le rapport de Vimar, le conseil approuve une résolution du 24 thermidor, qui crée trois nouveaux substituts du commissaire du directoire, près le tribunal de cassation.

Bourse du 29 fructidor.

Amsterdam... 59 $\frac{3}{4}$, 59 $\frac{1}{2}$ à 7.	Rente viagère... 1.
Idem cour... 56 $\frac{3}{8}$, 56 $\frac{7}{8}$.	Rente provis... 20 f. 50 c.
Hambourg... 193 $\frac{1}{2}$, 191 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons... 19 f.
Madrid... 11 f. 62 c.	Bon 273... 2 f. 31 c.
Mad. effect... 14 f. 62 c.	Bon $\frac{3}{4}$... 2 f. 28 c.
Cadix... 11 f. 62 c.	Bon $\frac{1}{2}$... 41 f.
Cad. effect... 14 f. 62 c.	Or fin... 166 f.
Gènes... 96 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$, 95 $\frac{1}{2}$.	Lingot d'arg... 50 f. 75 c.
Livourne... 105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{4}$.	Portugaise... 97 f. 50 c.
Bâle... 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre... 5 f. 39 c.
Genève... 2 $\frac{7}{8}$ per.	Quadruple... 81 f. 75 c.
Lyon... pair 10 j.	Ducat d'Hol... 11 f. 75 c.
Marseille... pair 10 j.	Guinée... 26 f. 40 c.
Bordeaux... pair 12 j.	Souverain... 35 f. 15 c.
Montpellier... pair 8 j.	

Esprit $\frac{3}{4}$, 420 à 425 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 305 à 315 f.
— Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin, 3 fr. 10 cent.
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 3 f. 10 c. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 01.

Le Guide du Promeneur aux Tuileries ou Description du Palais et du Jardin National des Tuileries, ouvrage orné de 53 figures, représentant les statues & monumens qui ornent ce jardin. Prix, 1 franc 5 décimes, & 2 francs, franc de port. A Paris, chez Caillot, imprimeur-libraire, rue du Cimetiére André, n°. 6.

A. FRANÇOIS.